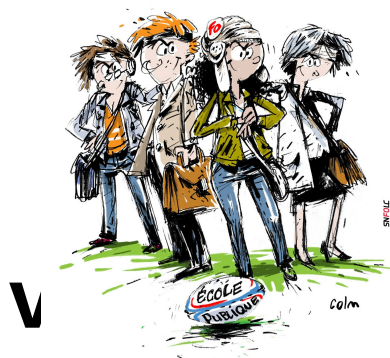


http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=222



Registre RSST : Vous ressentez un mal-être au travail, vous constatez un risque pour votre santé physique ou mentale, pour votre sécurité ? QUE FAIRE ?



Date de mise en ligne : mardi 19 décembre 2023

- Vos droits - Santé au travail -

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Vous ressentez un mal-être au travail ?

vous constatez un risque pour votre santé physique ou mentale, pour votre sécurité ? QUE FAIRE ?

Ne restez pas seul(e) :

N'hésitez pas, nous sommes là ! [Contactez le SNFOLC](#) qui vous aidera dans vos démarches (courriers, audiences, déclaration d'accidents de service, protection fonctionnelle...) et, si nécessaire, à réaliser un signalement.

Le registre santé et sécurité au travail (RSST) vous permet d'effectuer des signalements concernant une situation que vous considérez comme anormale ou dangereuse pour vous-même, les personnes ou les biens.

Ces signalements seront portés à la connaissance des membres du F3SCT (Formation spéciale santé et sécurité au travail) et de l'administration.

Qui peut signaler ?

Tout personnel (enseignant titulaires ou non, stagiaires, AED, AESH ...) directement et sans intermédiaire.

Que peut-on signaler ?

- **agression** verbale et/ou physique,
- **gestion** des élèves perturbateurs, inclusions difficiles,
- **conflits** avec des parents d'élèves, d'autres adultes ou l'administration,
- **conditions matérielles** difficiles, dangereuses (mobilier, locaux inadaptés, bruit, température, ...),
- **conditions sanitaires** (toilettes, propreté des locaux, ...),
- ... et plus généralement **toutes suggestions** qui permettraient d'améliorer vos conditions de travail et de prévenir des risques professionnels.

Comment signaler ?

Les membres **FO** du F3SCT sont disponibles pour vous aider à rédiger votre observation dans le **RSST** et en assureront le suivi auprès de l'administration en vous tenant informé(e).

[Contactez nous, le SNFOLC est là.](#)

[http://snfolcdijon.fr/IMG/jpg/colm_crouch.jpg]